

Marseille, le 12 mars 2026

Destinataires :
Président(e)s et entraîneurs des clubs

Objet : Information Meeting National de Rennes

Mesdames, Messieurs les Présidentes, Présidents et entraîneurs,

Nous venons d'être informés par la Ville de Rennes de la fermeture du bassin intérieur de la piscine pour des raisons de sécurité.

En conséquence, l'accès au bassin intérieur ainsi qu'aux gradins est interdit pour une durée indéterminée.

Malgré cette situation imprévue, la compétition pourra être maintenue et se déroulera dans le bassin extérieur. L'accès aux vestiaires intérieurs sera lui possible.

Afin de faciliter l'accueil des équipes, les clubs auront la possibilité d'amener des tentes ou barnums, qui pourront être installés sur la pelouse extérieure à proximité du bassin.

Compte tenu de la situation exceptionnelle, il sera possible de déclarer des forfaits sur certaines courses sans pénalité, à condition que ceux-ci soient annoncés au secrétariat avant le début de la session concernée.

Afin de faciliter la communication et de pouvoir vous transmettre rapidement toutes les informations utiles, l'ensemble des informations et éventuelles mises à jour seront partagées uniquement via le groupe WhatsApp des chefs d'équipe : <https://chat.whatsapp.com/Bd6NpvgWIMQFDJSa87KrUZ>

Le Cercle Paul Bert de Rennes et la Commission Nationale Nage avec Palmes sont pleinement mobilisés afin de permettre le bon déroulement du meeting et de garantir les meilleures conditions possibles pour les sportifs, malgré ces conditions dégradées.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération face à cette situation indépendante de notre volonté. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour maintenir cette compétition dans l'intérêt des sportifs et du déroulement de la saison sportive.

Bien sportivement,

Antoine FAUVEAU
Président de la Commission Nationale NAP – FFESSM

